



DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

ZONAGE

- ++++ limite communale
- limite de zone
- UB1 désignation de la zone

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

- emplacement réservé
- numéro d'opération

PROTECTIONS

- ensemble urbain cohérent
- bâtiment remarquable
- clôture soumise à dispositions particulières
- cortège végétal à préserver
- élément boisé à préserver
- espace planté à conserver ou à créer
- alignement d'arbres à conserver ou à créer
- arbre ou groupe d'arbres à conserver ou à créer

AUTRES DISPOSITIONS

- ligne de construction
- marge de recul et cotation



**PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL**

COMMUNES DE BISCHWILLER, KALTENHOUSE, OBERHOFFEN
SUR MODER, ROHRWILLER, SCHIRRHAIN ET SCHIRRHOFFEN

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1

**REGLEMENT GRAPHIQUE
PLAN DE ZONAGE N° 12
Echelle 1/5000**

16/03/2017 Approbation
21/11/2017 Mise à jour n° 1

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1
MISE A DISPOSITION DU PUBLIC
DU 14 MAI AU 15 JUIN 2018

A Haguenau
Le 22/03/2018

Le Vice-Président
Jean-Lucien NETZER